LE NOUVELLISTE – 05.03.2013

Un sérieux accroc au décollage

GRIPEN

L'achat des Gripen trébuche au Parlement. Le Conseil des Etats n'a pas libéré les 3,126 milliards requis, faute de la majorité nécessaire pour lever le frein aux dépenses. KEYSTONE

Malgré un petit "oui" au projet, il a manqué une voix aux Etats pour libérer les 3,1 milliards destinés à l'achat des avions de combat. Simple coup de semonce?

Le Gripen n'a pas réussi à prendre son envol devant le Parlement. Le Conseil des Etats a délivré hier un message contradictoire. Par 22 voix contre 20 et une abstention, il a certes adhéré timidement au projet d'acquisition des nouveaux avions de combat suédois en remplacement de la flotte des Tiger. Mais, pour une seule voix, la Chambre des cantons n'a pas réuni la majorité nécessaire pour libérer les 3,1 milliards destinés à l'achat de 22 modèles Gripen E.

Pour lever le frein aux dépenses, il fallait qu'au moins 24 sénateurs (la moitié d'entre eux plus un) donnent leur aval. Avec 23 oui, 19 non et une abstention, ce n'était pas suffisant. Les opposants au Gripen ont recruté dans tous les partis: des sénateurs comme Raphaël Comte (PLR /NE), Anne Seydoux (PDC /JU) et This Jenny (UDC /GL) ont rejoint les socialistes, les Verts et les Vert'libéraux sur ce coup-là.

Avec une voix manquante, l'absence de Jean-René Fournier a été particulièrement remarquée. *"J'étais excusé pour cette séance"*, explique le PDC valaisan, qui avait récemment affiché son soutien au projet (notre édition du 2 mars). Ce revers inattendu, le président de la commission des finances l'interprète comme "une manifestation de mauvaise humeur" à l'égard du chef du Département de la défense, Ueli Maurer. *"Pendant des mois, nous avons pataugé en attendant qu'un dossier de qualité soit présenté"*, note Jean-René Fournier.

"Pourquoi la Suède?"

Simple coup de semonce? A entendre les critiques des sénateurs, on peut douter que le National soit plus tendre en juin avec Ueli Maurer. *"On nous soumet un paquet ficelé qui n'offre aucune possibilité de consensus",* regrette Claude Hêche. Observant qu'en Suisse, les forces aériennes *"ne peuvent intervenir qu'aux heures de bureau"*, le socialiste se demande s'il faut vraiment acquérir 22 nouveaux avions pour si peu. Selon le conseiller aux Etats jurassien, il manque l'essentiel: une réflexion approfondie sur la mission de l'armée de l'air, *"sans tabou"* et *"associant nos voisins"*. *"Arrêtons de faire notre cuisine seuls dans notre coin!"* Claude Hêche cite des expériences effectuées avec la France et l'Autriche (surveillance du ciel lors du Forum de Davos). *"Mais pourquoi la Suède? Pour quelle stratégie et pour quel scénario de défense?"*, s'interroge le Jurassien.

Sénateurs débordés

Au sein des deux commissions qui ont épluché le dossier, un autre problème est soulevé. S'épongeant le front, Roberto Zanetti (ps /SO) avoue avoir été *"débordé"* dans son travail d'analyse de l'accord passé avec l'Etat suédois. Ce n'est que très tardivement qu'Ueli Maurer a mis sur la table un document de plusieurs dizaines de pages rédigées en anglais, et techniquement très complexe. "Ce n'est pas sérieux. Nous avions besoin de plus de temps et d'explications" , reproche M. Zanetti.

Luc Recordon propose alors de renvoyer le dossier en commission. *"Notre décision doit être prise sur la base d'une expertise fouillée du contrat d'acquisition. Avec un peu de temps, on finira bien par y comprendre quelque chose..."*, suggère l'écologiste vaudois, dont l'amendement est toutefois refusé. Les sénateurs non polyglottes se consoleront en apprenant qu'Ueli Maurer, lui aussi, n'a pas tout pigé au document rédigé en anglais.

"Je laisse mes collaborateurs traiter de certaines questions", justifie le président de la Confédération. Face à l'étonnement de Konrad Graber (PDC /LU), qui lui fait remarquer qu'il s'agira de comprendre ce contrat avant de le signer, Ueli Maurer se ravise: *"Je l'ai étudié, mais pas dans tous les détails..."*

Acceptée par 23 voix contre 15 et 4 abstentions, la création d'un fonds pour financer l'achat des Gripen est moins contestée. Seule cette loi donne aux opposants la possibilité de lancer un référendum populaire.

Par BERNE BERTRAND FISCHER